



CHARTRE D'ENGAGEMENT DES GYMNASTES EN COMPÉTITION

Chers parents,

Sur décision des entraîneurs, il a été proposé à votre enfant d'intégrer nos catégories compétitions pour la prochaine saison.

Participer aux compétitions permet aux gymnastes de vivre des moments uniques : s'exercer devant un public, se mesurer aux autres clubs, se surpasser en équipe et en individuel, être fière de ses performances, gagner et se réjouir, mais aussi parfois perdre et apprendre. Ce sont de très belles expériences que nous sommes ravis de vivre avec votre enfant mais qui nécessitent un engagement plus fort que dans une pratique « loisirs ».

Nous souhaitons à travers cette chartre vous sensibiliser ainsi que vos enfants sur leurs responsabilités et obligations liées à cet engagement en compétition.

ENTRAÎNEMENTS & STAGES

- La présence aux 3 entraînements hebdomadaires est obligatoire.
- Les entraînements sont adaptés à chaque niveau de compétition. Il est donc important que les gymnastes assistent aux entraînements de leur groupe, aux horaires définis, dans une tenue appropriée (conformément au règlement intérieur du club).
- En cas d'absence, les parents s'engagent à prévenir l'entraîneur.
- L'association organise régulièrement des stages pendant les vacances scolaires. Ces stages ont pour but de perfectionner les enchaînements et les mouvements des gymnastes en vue des compétitions. Ils sont conseillés mais non obligatoires.

PRÉSENCE AUX COMPÉTITIONS

Votre enfant sera potentiellement amené à participer à 1 à 4 compétitions annuelles maximum en équipe et/ou en individuel (selon le niveau compétitif et en cas de qualification). Ces compétitions se tiendront le week-end (ou jour férié en cas de week-end de Pâques par exemple), à partir de fin janvier jusqu'à début juin. Les entraîneurs vous informeront des dates dès qu'ils auront l'information.

- Une fois votre enfant engagé en compétition, sa participation est obligatoire. Les compétitions se déroulant majoritairement en équipes, l'absence d'une gymnaste pénalise toute son équipe.
- En cas d'absence, un justificatif recevable devra être transmis aux entraîneurs le plus rapidement possible : certificat médical, certificat de voyage scolaire.
- Toute absence non justifiée provoquant un forfait individuel de votre enfant, se traduit par une amende de l'UFOLEP, qui sera refacturée par l'association aux parents de la gymnaste absente.

SELECTION POUR LES COMPETITIONS

- La participation aux compétitions n'est pas garantie par la simple inscription en section compétition. L'objectif est de préparer au mieux toutes les filles et de les faire participer aux compétitions quand les entraîneurs les jugent prêtes.
- Les équipes de compétition sont constituées par les entraîneurs.

CHARTRE D'ENGAGEMENT DES GYMNASTES EN COMPÉTITION

PARTICIPATION FINANCIERE ADDITIONNELLE

OBLIGATOIRE

- Achat d'un justaucorps de compétition (environ 80 €)
- Transport vers les lieux de compétition en Ile-de-France pour les phases départementales (1^e compétition de la saison) et régionales (2^e compétition de la saison)
- Frais de déplacement (transport, hébergement, repas) en cas de qualification aux Championnats de France

FACUTLATIF

- Frais de stages lors des vacances scolaires
- Accessoires et tenue du club

LORS DES COMPÉTITIONS, LES GYMNASTES S'ENGAGENT À

- Respecter les valeurs et les règlements de l'UFOLEP (Union française des œuvres laïques d'éducation physique)
- Respecter les partenaires, adversaires, juges, entraîneurs, dirigeants et officiels, organisateurs et médias, ainsi que l'environnement dans lequel elles évoluent
- Faire preuve de fair-play, de loyauté et de tolérance à l'égard des partenaires et des adversaires
- S'interdire l'utilisation de substances ou de procédés interdits
- Refuser toute forme de violence, discrimination et tricherie
- Être et demeurer exemplaire dans et au dehors de l'aire sportive
- S'engager dans sa pratique, développer le goût de l'effort et le dépassement de soi

En inscrivant mon enfant en compétition, j'accepte l'ensemble des conditions et obligations mentionnées dans cette charte.